BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 35

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20260171. *Date de parution :* 8 septembre 2026. *Annonce numéro :* 152. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

828 985 911 RCS Lyon.
STEF LOGISTIQUE BRIGNAIS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : Chemin Des Vieilles Vignes, 69530 Brignais.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 224565 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'activité des flux aval du client "Ambrosi France" (la << Clientèle >>) dépendant d'un fonds de commerce de transports publics routiers de marchandises, commissionnaire de transports, entreposage frigorifique, gestion de stocks, prestations de services de logistique..
Adresse : 4ème Avenue – 13ème Rue – ZI des Carros, 06510 Carros.
Précédent propriétaire : 490 676 079 RCS Grasse. **STEF TRANSPORT COTE D'AZUR.**
Date de commencement d'activité : 17 mars 2026.
Publication légale : Petitesaffiches.fr *du* 4 septembre 2026.
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, au lieu d'exploitation de l'activité cédée pour la validité et la correspondance..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 17/03/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de GRASSE le 27/07/2026, Dossier 2026 00011761 référence 0604P62 2026 A 02391 Adresse de l'ancien propriétaire : 4 ème Avenue 13 ème rue ZI de Carros 06510 CARROS. Adresse du nouveau propriétaire : ZI Sud les Ronzières Chemin des Vieilles Vignes 69530 BRIGNAIS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..